



Evaluation de la disponibilité et de la qualité des données suisses nécessaires à une analyse coûts-bénéfices de la prévention de l'obésité

Résumé

Lukas Kauer, Mark Pletscher, Simon Wieser,
Urs Brügger

Institut d'économie de la santé de Winterthour
(WIG), Haute école des sciences appliquées de
Zurich à Winterthour (ZHAW)

Sur mandat de l'Office fédéral
de la santé publique (OFSP)

Winterthour, septembre 2009

Impressum

Numéro de contrat : 07.005756
Durée du contrat : Novembre 2007 – Décembre 2009
Période de relevé des données : Novembre 2008 – Août 2009
Direction du projet à l'OFSP : Marlène Läubli Loud PhD,
Centre d'évaluation et de recherche (E+F)
Méta-évaluation : Cette évaluation a fait l'objet d'une méta-évaluation de l'OFSP (E+F). La méta-évaluation (contrôle de la qualité scientifique et éthique d'une évaluation) se base sur les standards de la Société suisse d'évaluation (SEVAL).
Commande : Centre d'évaluation et de recherche (E+F)
Office Fédéral de la Santé Publique, 3003 Berne
evaluation@bag.admin.ch
www.health-evaluation.admin.ch
Traduction : de la langue originale par l'OFSP

Adresse de correspondance

Urs Brügger
Winterthurer Institut für Gesundheitsökonomie WIG
St. Georgenstrasse 70
Postfach
8401 Winterthur
urs.bruegger@zhaw.ch

Condensé

Dès que l'efficacité des mesures de prévention en Suisse sera évaluée en termes de nombre de cas d'individus en surpoids et obèses évités, les mesures de prévention pourront aussi être évaluées économiquement. Cependant, la qualité d'une telle analyse repose essentiellement sur le nombre de comorbidités pris en compte, sur l'exactitude des facteurs de risques relatifs et sur les estimations du coût de la maladie utilisées.

Sobald die Wirksamkeit von Präventionsmassnahmen in der Schweiz anhand der verringerten Anzahl Fälle von Übergewicht und Adipositas gemessen wird, können die Präventionsmassnahmen auch ökonomisch evaluiert werden. Die Qualität einer solchen Analyse hängt jedoch im Wesentlichen von der berücksichtigten Anzahl von Komorbiditäten wie auch von der Genauigkeit der relativen Risikofaktoren und der Schätzungen aus Krankheitskostenstudien ab.

As soon as the effectiveness of prevention measures in Switzerland is measured in terms of number of overweight or obese cases avoided, the prevention measures could also be evaluated economically. However, the quality of such an analysis essentially hinges on the number of comorbidities considered and on the accuracy of both the relative risk factors and the employed cost of illness estimates.

Mots-clé

Obésité, surpoids, prévention, analyse coûts-bénéfices, Suisse, coûts de maladie

Adipositas, Übergewicht, Prävention, Kosten-Nutzen-Analyse, Schweiz, Krankheitskosten

Obesity, overweight, prevention, cost-benefit analysis, Switzerland, cost of illness

Contexte

Le présent rapport fait partie du projet « *Exploring study on obesity: Economic evaluation on health promotion and prevention* ». L'institut d'économie de la santé de Winterthour (WIG), qui fait partie de la Haute école de sciences appliquées de Zurich, a été mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour mener ce projet. Le but de ce dernier est de fournir des conseils à l'OFSP quant à sa stratégie d'intervention et d'évaluation en matière de surpoids et d'obésité. En outre, le projet lui-même constitue l'un des quatre éléments du projet « *Economic evaluation of prevention measures in Switzerland* », mené par le WIG et l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel, également sur mandat de l'OFSP.

Introduction et objectif

Les problèmes liés au surpoids entraînent des coûts matériels et humains tant pour les personnes touchées que pour la collectivité. Des mesures de prévention semblent donc indispensables, à la fois pour l'individu et pour la société. Cependant, ces mesures ont un coût. Il est donc important de savoir si elles valent la peine d'être prises et comment ces ressources peuvent être réparties au mieux. Une analyse coûts-bénéfices (ACB) permet de comparer le bénéfice financier généré par les cas de surpoids évités et leurs effets sur la santé aux coûts des mesures de prévention. Le présent rapport a pour but de mettre en évidence les conditions préalables à une telle analyse et d'évaluer les données indispensables à une future ACB des mesures de prévention développées en Suisse pour lutter contre le surpoids et l'obésité.

Méthode et approche

Les informations suivantes s'avèrent indispensables si l'on entend effectuer une ACB des mesures de prévention :

- coûts engendrés par les mesures
- efficacité des mesures
- bénéfice financier engendré par les effets obtenus

Les coûts des mesures de prévention doivent apparaître dans les rapports financiers des institutions responsables. L'efficacité d'une mesure est estimée à l'aide du nombre de cas de surpoids et d'obésité évités. Ce nombre permet d'évaluer, d'un point de vue financier, les modifications induites. Les bénéfices obtenus par une mesure de prévention sont établis grâce aux coûts à la charge de la collectivité évités (coûts dans le domaine de la santé, perte de productivité, diminution du bien-être). Ces coûts peuvent être une conséquence directe du surpoids ou de l'obésité, ou encore être dus aux maladies qui y sont liées (les comorbidités). Afin de calculer les coûts engendrés par une comorbidité, les coûts totaux de celle-ci sont multipliés par un coefficient reflétant le lien entre cette maladie et le surpoids ou l'obésité. Ce coefficient est plus connu sous le nom de facteur de risque relatif (RR).

Comme la prévalence de surpoids et d'obésité peut être déterminée avec différentes mesures, nous allons présenter ces mesures et discuter leur validité. Afin d'estimer

la prévalence de surpoids et d'obésité ainsi que de leurs facteurs déterminants, nous avons établi un aperçu des données primaires suisses. En outre, nous avons cherché dans la littérature des études portant sur les coûts engendrés par les maladies liées au surpoids et à l'obésité ainsi que des publications contenant des estimations de RR. Les données servant de base aux études menées en Suisse sur les coûts des maladies ont également été évaluées.

Résultats

Malgré son approximation, l'indice de masse corporelle (IMC) est l'outil de mesure le plus utilisé pour déterminer la prévalence de surpoids et d'obésité. La littérature médicale ne fait état d'aucun outil de mesure permettant de mieux prédire le développement des différentes comorbidités et faisant l'unanimité pour remplacer l'IMC. En outre, la facilité avec laquelle les données sont recueillies ne se retrouve pas dans les autres méthodes.

De nombreuses sources de données permettent d'estimer la prévalence de surpoids et d'obésité parmi différents groupes de population en Suisse. Aucune étude n'a cependant satisfait à toutes nos exigences de qualité. Soit l'étude est représentative (nombre de personnes interrogées, couverture géographique) mais la taille et le poids sont simplement demandés et non mesurés – ce qui fausse très probablement les résultats –, soit c'est l'inverse qui se produit. Grâce à des estimations corrigées, il est toutefois possible de réduire l'écart entre les données autodéclarées concernant l'IMC et la réalité. L'Enquête suisse sur la santé (ESS), réalisée tous les cinq ans, et le Panel suisse des ménages (PSM), réalisé annuellement, sortent particulièrement du lot, car ils remplissent au mieux les critères de qualité. Les deux études sont représentatives de la population suisse, même si l'IMC n'est pas mesuré de façon objective. De plus, elles contiennent des informations sur le statut socio-économique des personnes qui permettent de mieux comprendre l'incidence de certains facteurs perturbateurs sur les estimations d'efficacité. En outre, les deux études poursuivent des objectifs différents, ce qui les rend complémentaires. En effet, le PSM offre la possibilité d'observer les mêmes personnes sur une certaine période et de mettre en évidence les répercussions d'une intervention. Quant à l'ESS, elle est surtout utile pour faire ressortir des tendances.

Les coûts liés aux comorbidités et le RR apparaissent dans les enquêtes correspondantes. Comme celles-ci sont souvent réalisées à l'étranger, il n'est pas certain que les résultats puissent être utilisés à un niveau local. De plus, les deux études que nous avons examinées présentent des RR de valeurs bien différentes, bien qu'ils aient été calculés durant la même période.

Les informations concernant le calcul des coûts à la charge de la collectivité engendrés par les comorbidités du surpoids et de l'obésité sont publiées par différentes associations médicales, assurances sociales et privées ainsi que par l'Office fédéral de la statistique. Au moment d'additionner les coûts des comorbidités, il est important d'éviter de compter deux fois le même élément, car les coûts globaux peuvent être inférieurs au total des coûts de chaque maladie. Cela peut se produire lorsqu'un seul et unique traitement destiné à soigner deux maladies apparaissant simultanément est pris en compte deux fois, car il est mentionné dans les deux études de coûts des maladies.

Ces dernières années, différentes institutions suisses ont pris de nombreuses mesures pour lutter contre le surpoids et l'obésité. Cependant, l'efficacité de ces mesures, calculée en fonction du nombre de cas de surpoids et d'obésité qu'elles ont permis d'éviter, n'a jamais été estimée. Cela représente donc un obstacle majeur pour une ACB de cette importance. De plus, comme pour toute maladie chronique, il s'écoule un certain temps entre un changement de comportement et ses effets sur la santé, ce qui constitue une difficulté lorsque l'on souhaite prouver l'efficacité d'une mesure.

Conclusions

Dès que l'efficacité des mesures de préventions adoptées en Suisse est mesurée en prenant pour base la diminution du nombre de cas liés au surpoids et à l'obésité, il devient possible d'évaluer ces mesures sur le plan économique. Toutefois, la qualité d'une telle analyse dépend avant tout du nombre de comorbidités pris en considération, de la précision des facteurs de risques relatifs et de l'exactitude des estimations issues des études portant sur les coûts d'une maladie.

Recommandations

Afin qu'il soit possible, à l'avenir, de procéder à une analyse coûts-bénéfices des mesures de prévention dans le domaine du surpoids et de l'obésité, nous recommandons les démarches suivantes :

- Mesure de l'efficacité des mesures de prévention en tenant en compte de la diminution du nombre de cas liés au surpoids et à l'obésité au sein du groupe cible. Cela peut se faire grâce à un monitoring central des projets et une consultation sur l'enregistrement des données.
- Mise à jour régulière des revues de littérature, afin de recueillir les derniers résultats concernant les comorbidités possibles et leur rapport avec le surpoids et l'obésité ainsi que sur les coûts de ces maladies.
- Lancement en Suisse d'études sur les coûts des maladies et d'études sur les RR du surpoids et de l'obésité ainsi que de leur comorbidités, afin d'améliorer la précision des données utilisées pour une ACB
- Etude portant sur la comparaison d'IMC mesurés avec des IMC autodéclarés, récoltés parmi un sous-groupe de population représentatif, afin d'estimer un facteur de contrôle permettant de réduire la marge d'erreur des IMC autodéclarés.
- Surveillance continue de la prévalence de surpoids et d'obésité sur de longues périodes. Cette mesure est nécessaire pour identifier des tendances et les effets des interventions. Il convient de conserver l'IMC comme critère de mesure, mais également d'être attentif aux autres méthodes pouvant apparaître dans les publications spécialisées.